



# LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS

## AIDE FAMILIAL RÉSIDANT

Veillez joindre les documents suivants à votre demande. Cochez  la case correspondant à chaque pièce jointe à la demande

**Si vous n'incluez pas tous les documents requis, pour vous ainsi que les membres de votre famille, votre demande entière vous sera retournée, retardant ainsi le processus de traitement, et vous devrez présenter une nouvelle demande.**

### Formulaires

<input type="checkbox"/>	1. Formulaire de demande générique pour le Canada (IMM 0008)
<input type="checkbox"/>	2. Personnes à charge additionnelles/Déclaration (IMM 0008DEP), s'il y a lieu
<input type="checkbox"/>	3. Annexe A - Antécédents/Déclaration (IMM 5669), pour vous et chaque membre de votre famille de 18 ans et plus
<input type="checkbox"/>	4. Renseignements additionnels sur la famille (IMM 5406), pour vous et chaque membre de votre famille de 18 ans et plus
<input type="checkbox"/>	5. Recours aux services d'un représentant (IMM 5476), s'il y a lieu

### Photographies

<input type="checkbox"/>	6. Deux (2) photos de format passeport de vous et des membres de votre famille au Canada. Inscrivez le nom et la date de naissance de la personne au verso d'une (1) photo
--------------------------	--

Vous devez choisir **UNE** des deux options suivantes pour déterminer si vous répondez à l'exigence d'emploi vous permettant d'être admissible à une résidence permanente en tant qu'aide familial résident :

<input type="checkbox"/>	<b>7. Option 1</b> Emploi autorisé à temps plein pendant 24 mois comme aide familial résident dans les quatre années suivant votre admission au Canada aux termes du Programme des aides familiaux résidents, <b>OU</b>
<input type="checkbox"/>	<b>8. Option 2</b> Emploi autorisé à temps plein correspondant à un total de 3 900 heures (dans une période minimale de 22 mois qui peut inclure un nombre maximal de 390 heures supplémentaires) comme aide familial résident dans les quatre années suivant votre admission au Canada aux termes du Programme des aides familiaux résidents.

Votre demande sera évaluée selon l'option de calcul que vous aurez choisie.

Pour l'option que vous avez choisie, vous devez fournir une preuve d'emploi autorisé à temps plein tel qu'indiqué ci-dessous :

### OPTION 1 : Preuve d'emploi autorisé à temps plein pendant 24 mois comme aide familial résident dans les quatre années suivant votre admission au Canada aux termes du Programme des aides familiaux résidents.

<input type="checkbox"/>	9. Lettre de votre employeur actuel indiquant votre date de début d'emploi et le fait que vous travaillez toujours pour lui <b>ET</b>
<input type="checkbox"/>	10. Les contrats conclus avec vos employeurs actuels et précédents (ces contrats doivent être les mêmes que ceux examinés et approuvés par Emploi et Développement social Canada (EDSC) et Citoyenneté et Immigration Canada au moment de l'examen de la demande d'étude d'impact sur le marché du travail et de la demande de permis de travail) <b>ET</b>
<input type="checkbox"/>	11. Relevé des gains indiquant les heures travaillées et les déductions faites par votre ou vos employeurs <b>ET</b>
<input type="checkbox"/>	12. Relevé des salaires et des déductions envoyés à l'Agence du revenu du Canada (ARC) par votre ou vos employeurs <b>ET</b>
<input type="checkbox"/>	13. Relevé d'emploi (RE) de tous les employeurs précédents <b>ET</b>
<input type="checkbox"/>	14. Avis de cotisation émis par l'Agence du revenu Canada (ARC) à partir de votre date d'entrée au Programme des aides familiaux résidents (si vous n'avez pas de copies papier de vos Avis de cotisation, vous pouvez consulter (et imprimer) vos déclarations de revenus et autres renseignements personnels concernant les impôts en utilisant Mon dossier, le service électronique de l'ARC. Pour vous inscrire ou ouvrir une session, visitez <a href="#">Mon dossier pour les particuliers</a> ).

**OPTION 2 : Preuve d'emploi autorisé à temps plein pendant 3 900 heures (dans une période minimale de 22 mois qui peut inclure un nombre maximal de 390 heures supplémentaires) à titre d'aide familial résidant dans les quatre années suivant votre admission au Canada aux termes du Programme des aides familiaux résidants.**

<input type="checkbox"/>	<b>15. Aide familiale résidant - Déclaration par l'employeur du nombre d'heures travaillées (IMM 5634) dûment rempli et signé par votre ou vos employeurs actuels et antérieurs ET</b>
<input type="checkbox"/>	<b>16. Feuilles de temps signées par vos employeurs actuels et précédents indiquant clairement la date et le nombre d'heures travaillées au regard de toutes les heures supplémentaires déclarées ET</b>
<input type="checkbox"/>	<b>17. Les contrats conclus avec vos employeurs actuels et précédents (ces contrats doivent être les mêmes que ceux examinés et approuvés par Emploi et Développement social Canada (EDSC) et Citoyenneté et Immigration Canada au moment de l'examen de la demande d'étude d'impact sur le marché du travail et de la demande de permis de travail) ET</b>
<input type="checkbox"/>	<b>18. Relevé des gains indiquant les heures travaillées et les déductions faites par votre ou vos employeurs ET</b>
<input type="checkbox"/>	<b>19. Relevé des salaires et des déductions envoyés à l'Agence du revenu du Canada (ARC) par votre ou vos employeurs ET</b>
<input type="checkbox"/>	<b>20. Relevé d'emploi (RE) de tous les employeurs précédents ET</b>
<input type="checkbox"/>	<b>21. Avis de cotisation émis par l'Agence du revenu Canada (ARC) à partir de votre date d'entrée au Programme des aides familiaux résidants (si vous n'avez pas de copies papier de vos Avis de cotisation, vous pouvez consulter (et imprimer) vos déclarations de revenus et autres renseignements personnels concernant les impôts en utilisant Mon dossier, le service électronique de l'ARC. Pour vous inscrire ou ouvrir une session, visitez <a href="#">Mon dossier pour les particuliers</a>).</b>

**Photocopies de preuves d'identité et de parenté (pour chaque personne incluse dans la demande)**

**N'envoyez pas** les originaux des documents, car ils **ne** vous seront **pas** retournés. Les photocopies n'ont pas à être certifiées.

<input type="checkbox"/>	<b>22. Pages de votre passeport valide ainsi que celles des membres de votre famille au Canada</b> Les pages doivent clairement indiquer le numéro du passeport, le nom du titulaire, la date de naissance, la date de délivrance et d'expiration du passeport, les timbres d'entrée et de sortie, les visas pour le Canada et d'autres pays et le timbre apposé par les autorités canadiennes lors de la dernière entrée au Canada.
<input type="checkbox"/>	<b>23. Certificats de naissance ou certificats de baptême pour vous et tous les membres de votre famille</b>
<input type="checkbox"/>	<b>24. Si vous êtes marié, inclure votre certificat de mariage</b>
<input type="checkbox"/>	<b>25. Preuve de votre union de fait, s'il y a lieu</b> Par exemple : compte conjoint d'une banque, caisse populaire ou carte de crédit; bail, hypothèque ou acte d'achat signé conjointement, déclarations solennelles de personnes de votre entourage attestant que votre union est authentique et continue.
<input type="checkbox"/>	<b>26. Certificat de divorce, d'annulation ou de décès si vous avez déjà été marié</b>
<input type="checkbox"/>	<b>27. Document de la garde des enfants à charge d'une union ou d'un mariage précédent</b>

**Autres documents**

<input type="checkbox"/>	<b>28. Originaux</b> des certificats de police pour vous et les membres de votre famille de 18 ans et plus
<input type="checkbox"/>	<b>29. Détails</b> sur toutes les condamnations au criminel, s'il y a lieu
<input type="checkbox"/>	<b>30. Photocopie</b> du certificat de réhabilitation délivré par la Commission nationale des libérations conditionnelles, s'il y a lieu
<input type="checkbox"/>	<b>31. Traduction certifiée conforme</b> de <b>tous</b> les documents qui ne sont ni en français, ni en anglais Par exemple : certificat de police, acte de naissance, etc.

**Droits de traitement**

<input type="checkbox"/>	<b>32. Copie</b> du reçu de paiement indiquant le montant payé. Consultez la section « Payez les frais » du guide d'instruction pour connaître les modalités de paiement
<input type="checkbox"/>	<b>33. La présente Liste de contrôle des documents (IMM 5282)</b>
<input type="checkbox"/>	<b>34. Si vous avez affranchi suffisamment l'enveloppe et l'avez adressée au :</b> Centre de traitement des demandes, Edmonton, AB, T5J 4C3